

Nombre de membres : 34
En exercice : 34
Présents : 26
Pouvoirs : 5
Votants : 31

Abstentions : 0
Exprimés : 31
Pour : 31
Contre : 0

N°2018-88

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille dix-huit,

Le Jeudi 20 Décembre à dix-neuf heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 14 décembre deux mille dix-huit.

Présents : Christophe Gérouard, Dominique Germond, Pascal Raffier, Joël Villard, Maryse Thomas, Luc Gabette, Jean-Pierre Romain, Albert Delhoume, Alain Blond, Louis Furlaud, Françoise Piquet, Guy Ratinaud, Magdaleina Fredon, Paul Brachet, Jean-Pierre Pataud, Alain Perche, Patrick Gibaud, Daniel Desbordes, Richard Simonneau, Eric Dombrey, Agnès Varachaud, Christian Vignerie, Bruno Grancolng, Sylvie Germond, Nathalie Marchadier

Suppléants présents : Christine Moliner

Pouvoirs : Guy Baudrier délégation à Françoise Piquet, Jean Maynard délégation à Christian Vignerie, Jean-Louis Clermond-Barnière délégation à Patrick Gibaud, Paula Gaboriau délégation à Luc Gabette, Marie-Laurence Morange, délégation à Alain Blond.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Pataud

Objet : Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CCDI) – demande d'avenant

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que le Conseil Départemental a approuvé le Contrat Départemental de Développement Intercommunal de 3^{ème} génération concernant la communauté de communes pour la période 2018-2021.

Il indique que de nouveaux projets Intercommunaux seraient susceptibles de s'inscrire dans le cadre de ce contrat tels que :

- Les dépenses de communication et d'investissement liées à la mise en place d'une redevance incitative qui s'inscrivent dans les actions visant à réduire le production de déchets ;
- La sécurisation et mise en conformité des accès internet tout public avec la loi RGPD, et l'uniformisation au sein du réseau des médiathèques, projet qui s'inscrit dans la mise en réseau Informatique des bibliothèques ;
- L'aménagement de l'ancienne poste en médiathèque à Cognac-la-Forêt, projet qui s'inscrit dans le domaine de la lecture publique.

Il ajoute que l'avenant au contrat pourrait porter sur les financements suivants :

Communauté, commune ou Syndicat	Projets	Coût des projets	Subvention attendue (taux de subvention)
Communauté de communes Ouest Limousin	Communication liée à la mise en place d'une redevance incitative	23 400 € T.T.C.	3 510,00 € (15 % du TTC)
	Bacs identifiés et aménagement de points de collecte pour la mise en place d'une redevance incitative	187 450 € H.T.	28 117,50 € (15 % du HT)
	Système embarqué d'identification pour la mise en place d'une redevance incitative	30 000 € H.T.	6 000,00 € (20 % du HT)
	Sécurisation et mise en conformité des accès Internet tout public avec la loi RGPD, et uniformisation au sein du réseau des médiathèques	8 306 € H.T.	2 491,80 € (30 % du HT)
	Aménagement de l'ancienne poste en médiathèque à Cognac-la-Forêt	50 400 € H.T.	15 120,00 € (30 % du HT)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuvent les plans de financement des projets présentés ;
- Sollicitent auprès du conseil départemental un avenant au Contrat Départemental de Développement Intercommunal de 3^{ème} génération afin d'y inscrire ces nouveaux projets ;
- Autorisent le Président à déposer les demandes de subvention correspondantes ;
- Autorisent le Président à signer tous documents relatifs à ces dossiers.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président

LE 26 DEC. 2018

Le Président.

